

DEJEUNER-SPECTACLE du 2ème TRIMESTRE 2015

au «MUSIC HALL CABARET de BERGERAC» le DIMANCHE 14 JUIN 2015 de 12H00 à 17H00

Départ de SAINT-MACAIRE (Place du Général de Gaulle, dite de l'Horloge) à 10H15 et Retour à 18H45

Présentée dans une Salle très conviviale de 250 couverts, la nouvelle Revue « OBSESSION » vous ouvre ses portes sur le monde magique du CABARET. Avec 18 Artistes sur scène, danseurs, chanteurs, acrobates et comédiens vous invitent à revivre de très grands succès, avec un spectacle de 2H00 époustoufflant, dans une farandole de costumes, de décors, de sons et lumières, pour un show féerique et pétillant, de plumes, strass, paillettes et humour. **Les Cadeaux d'Anniversaires seront remis au Retour des Cars à SAINT-MACAIRE.**

Menu « Opale »

APERITIF de Bienvenue

DOMO de PANDA aux HERBES
FRAÎCHES, avec COULIS
de POIVRONS ROUGES

JAMBON BRAISE au BERGERAC
avec GRATIN à la DAUPHINOISE
et LEGUMES PARFUMES

ASSIETTE de FROMAGE

DESSERT MAISON au
COULIS de FRUITS ROUGES

VIN à Discretion et CAFE

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT. CHEQUES ENCAISSES QUE LE 3 JUIN 2015



Nouvelle Revue « OBSESSION »

Prix par personne de 50 € (Membres) et 60 € (non Membres), comme en 2012. Inscription avant le 31 Mai 2015 auprès de : Jacky-Pierre GOURGUES (Président), 47 Rue du 11 Novembre 33720 BARSAC Tél 05 56 76 69 87 (Renvoyer, sans tarder, le Bulletin d'Inscription ci-dessous accompagné du Règlement correspondant)

BULLETIN D'INSCRIPTION au « DEJEUNER SPECTACLE » au MUSIC HALL CABARET de Bergerac du Dimanche 14 Juin 2015

NOM et Prénom : Tél. : Portable :
ADRESSE : Mail :
Accompagné de :

Souhaite, si possible, partager la Table de :

Nombre de Participants Membres du Club : personne (s) X 50 € = € **Les Places étant limitées (2 Cars)**
Nombre de Participants Non Membres : personne (s) X 60 € = € **Inscrivez-vous immédiatement.**
A déduire si vous ne prenez pas les Cars : personne (s) X 5 € = € **Remboursement si Désistement**

TOTAL REGLEMENT à JOINDRE à ce BULLETIN : € (Retrait le 3 Juin 2015)

NOTA : Bulletin et Chèque à l'ordre du CLUB de L'AMITIE de SAINT-MACAIRE, à **transmettre à Pierre GOURGUES le plus rapidement possible**